

CHILI

POLITIQUE DE LA PREMIÈRE ENFANCE

ÉGALITÉ DÈS LE BERCEAU

Novembre - 2008



CHILI

- 16.5 millions d'habitants
- 868 328 ont moins de 4 ans : 55.9 % appartiennent aux foyers des 40% de moindres revenus, soit 485 001 enfants
- Revenu per cápita : US\$4,591
- Indice de Développement Humain : 0,854,
- 12 ans d'enseignement obligatoire
- Taux de fécondité: 1.9
- Taux de natalité: 14.6 pour mille habitants
- Taux de mortalité infantile : 7.9 pour mille enfants nés vivants (dénutrition 0.3).
- 13.7 % de pauvreté dans la population totale
- 21.7 % des enfants de moins de 4 ans en situation de pauvreté



ANTECEDENTES POLITIQUE PUBLIQUE À L'ÉGARD DE LA PREMIÈRE ENFANCE

1990

2010

Convention des Droits de l'enfant : Loi de la République depuis 1990
Plan National : Plan d'action intégré en faveur de l'enfance 2001-2010

Gouvernements démocratiques

Insistance sur l'investissement envers le capital humain et son développement
Passage d'une approche d'assistance à une approche de droit

Programme de gouvernement
Présidente Bachellet 2006-2010:
Emphase : Protection social au
long du cycle de vie
Priorité : Première enfance



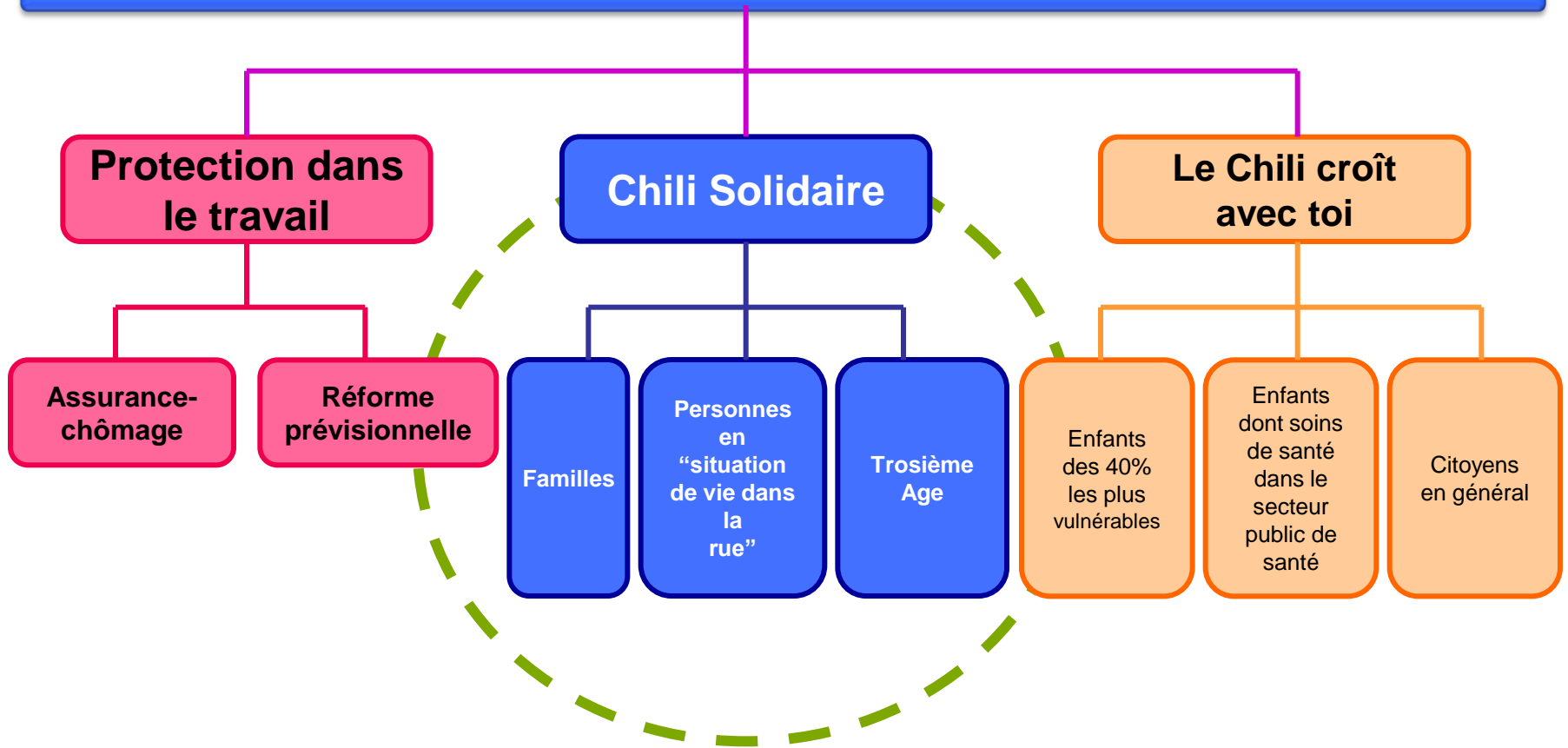
Conseil auprès de la Présidente



Système de protection intégrale
pour la première enfance
«le Chili croît avec toi»



Système de Protection sociale



Système de garantie des droits au long du cycle de vie
Protection spéciale à l'égard de la population affectée par diverses vulnérabilités

«LE CHILIE CROÎT AVEC TOI»

SYSTÈME DE GARANTIE DES DROITS POUR LA PREMIÈRE ENFANCE

- Programme éducatif massif
- Espaces informatifs interactifs
- Améliorations législatives

- Traitement intégral du retard dans le développement psychosocial
- Accès automatique au subside familial
- Visites à domicile des équipes de santé
- Aides techniques au bénéfice des enfants handicapés
- Accès à des crèches et jardins d'enfants de qualité

Tous les enfants

**Enfants dont
soins de
santé dans
le système
public de
santé**

**Enfants présentant
un certain type de
vulnérabilité
(handicap,
indigènes...)**

**Programme d'aide biopsychosociale
(Accompagnement longitudinal)**



Situation actuelle du système

- Étape d'installation en cours dans tout le pays
- Campagnes d'information à travers les moyens de communication
- Promulgation de nouvelles lois: période d'allaitement, subside maternel d'adoption, l'universalisation de l'équivalent chilien des grandes sections des classes maternelles, subvention préférentielle pour *l'équivalent chilien des petites et moyennes sections des classes maternelles.*
- Protocole des prestations familiales de santé: contrôle de la grossesse, accouchement, soins au nouveau-né et allaitement
- 100% des mères recevront du matériel éducatif lors des contrôles de la grossesse

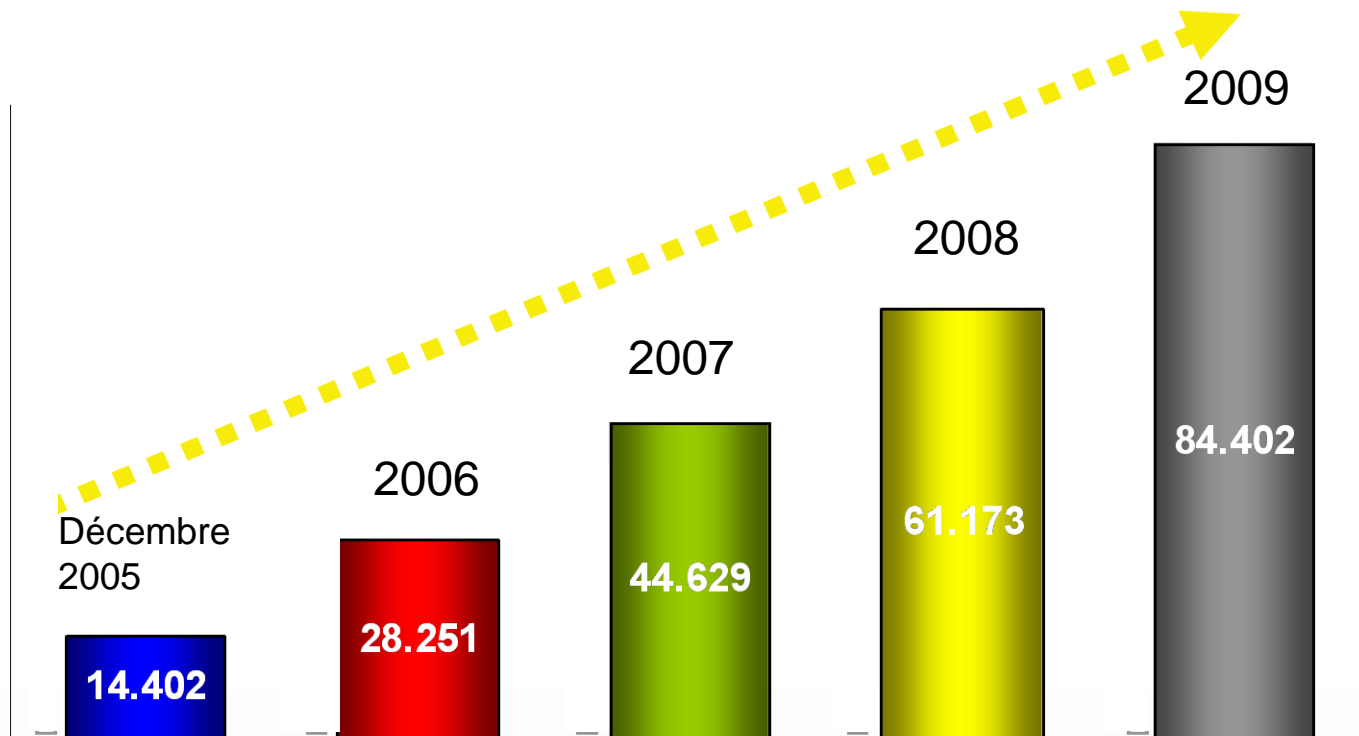


OFFRE PUBLIQUE

Garantir l'offre publique de services éducatifs de qualité aux 40% les plus pauvres de la population dont les mères travaillent ou poursuivent leurs études et à la population infantile la plus vulnérable (enfants avec des besoins éducatifs spéciaux ou appartenant aux *peuples indigènes*)



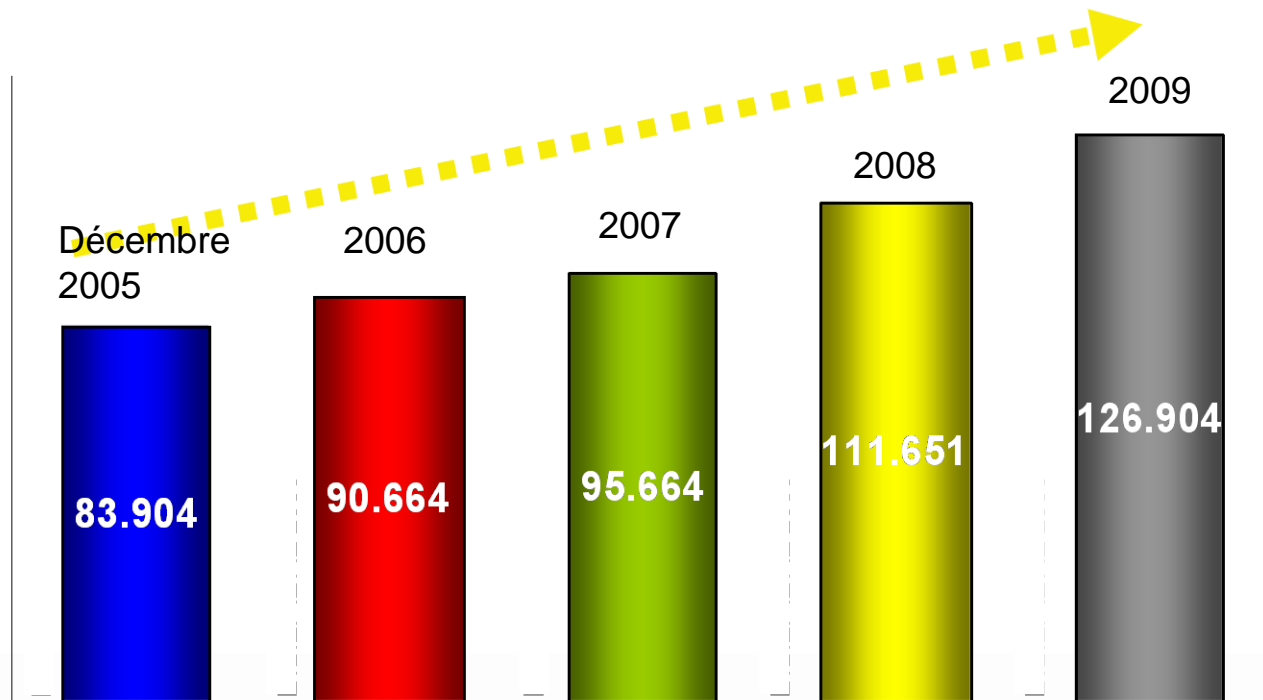
Offre publique des crèches : augmentation de 486%



L'offre publique de crèches aura augmenté de 70 000 nouvelles places.
En 4 ans, nous multiplierons par cinq l'offre publique.



Offre publique des moyennes et grandes sections des classes maternelles



L'offre publique de *l'équivalent des moyennes et grandes sections des classes maternelles* aura augmenté de 83 000 nouvelles places, soit une augmentation de l'offre publique de 51%



QUALITÉ

QUALITÉ: ensemble des attributs que doivent embrasser les espaces éducatifs préscolaires de façon à représenter une option pouvant générer une égalité d'opportunités, ce qui dit rapport avec:

1. Équité

- Diminution de la brèche du développement psychosocial entre quintiles de revenus
- Critère d'équité territoriale et d'appartenance culturelle; davantage de places là où le besoin est plus grand et en accord avec la culture locale

2. Effectivité:

Atteindre les objectifs éducatifs: que les enfants socialement en situation défavorable soient protégés, bien traités et éduqués pour pouvoir développer au maximum leur potentialité. Pour l'Etat, il est nécessaire d'institutionnaliser cette garantie en vue de produire un effet compensateur des désavantages d'origine familiale.

3. Inclusion et respect de la diversité:

Diminuer les barrières en vue de l'inclusion en ce qui concerne les soins de santé et l'éducation des enfants appartenant aux peuples originaires ou ayant des besoins éducatifs spéciaux.



Comment garantir la qualité ?

Les attributs de l'éducation initiale doivent être les suivants:

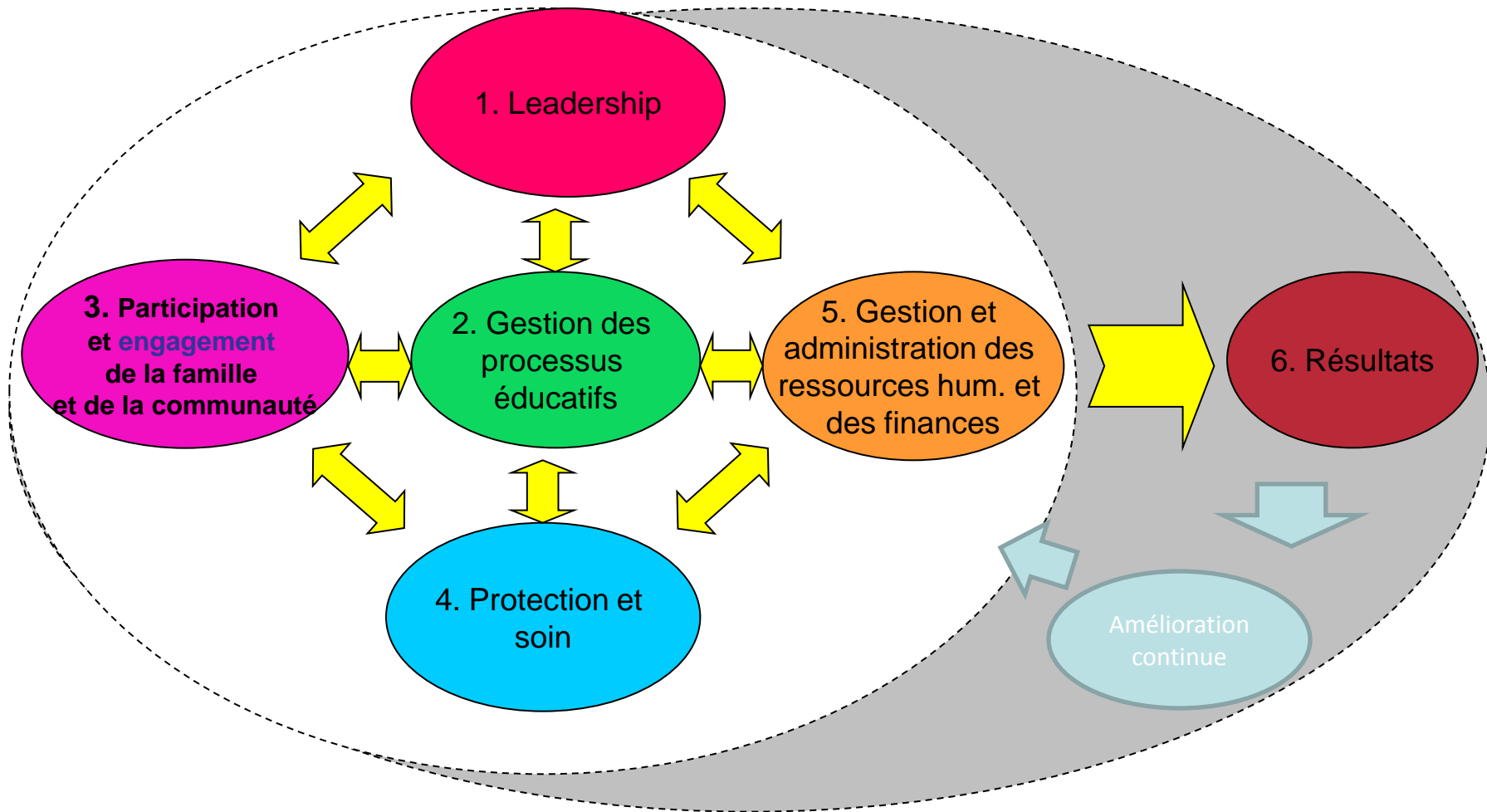
- **Espaces éducatifs:** assurer une contention émotiennelle, apporter une réponse opportune aux besoins physiques, psychologiques et sociaux des enfants.
- **Famille et communauté:** des centres éducatifs accessibles et proches des foyers ou des lieux de travail, avec une flexibilité quant aux horaires d'attention; promouvoir des relations de confiance fondées sur le bon traitement et sur une politique de portes ouvertes.
- **État :** aide à la famille dans l'accomplissement de son rôle grâce à un service possédant une infrastructure appropriée, doté d'un coefficient professionnel adéquat, formé et spécialisé. Emploi d'un matériel didactique adapté au développement de l'enfant et pertinent quant à sa culture.

Tout ceci accompagné par une gestion garantissant
le maintien et le perfectionnement du système



Système d'accréditation de la qualité

DIMENSIONS



Resultats attendus

1. Ordonner la complexité de la gestion des centres
2. Connaître le niveau de qualité de la gestion
3. Diagnostique des opportunités d'amélioration
4. Orienter les processus de gestion des établissements
5. Développer une culture d'évaluation
6. Accumuler des apprentissages



Si l'éducation initiale revêt **aujourd'hui** une valeur stratégique pour le développement des enfants, de leurs familles et du pays, notre responsabilité consiste à accorder **une valeur stratégique à l'excellence** des crèches et des jardins d'enfants.



« Appliquer au cours des prochaines années une grande énergie à l'éducation initiale, en faisant le meilleur investissement pour mettre en pratique une égalité effective d'opportunités, pour garantir de meilleurs rendements scolaires futurs et, soit dit en passant, pour permettre une incorporation massive de la femme au monde du travail.»

Michelle Bachelet

